

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du VENDREDI 20 JUIN 2014 – 17 h 30**

D:\Mes documents\conseil\CR/20/06 -2014.doc

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – MATEO Amélie – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – LECOMTE Olivier –

**Pouvoirs :** MM. BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - DURAND Véronique à DEBEAUCE Christine - BONNET Jean Louis à CABOCHE Chrystelle – PANTALEONE Alexandra à LEROY Annie - EDMOND-MARIETTE Gérard à DEJEAN Anne Marie - CONTRERAS Sylvie à LECOMTE Olivier - SUQUET Maguelonne à GOMEZ René -

**Absent :** M. ADELAERE Sylvain

Convocation du 12 juin 2014

Mademoiselle Amélie MATEO est élue secrétaire à l'unanimité.

---

**1. Election des Sénateurs : désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants – Année 2014**

Liste M. SOTO – Délégués

MM. SOTO Jean-François – SOREL Joëlle – SERVEL Olivier – LABEUR Martine – CHRISTOL Marcel – LEROY Annie – BLANES Michel – SANCHEZ Marie-Hélène – COLOMBIER François – MATEO Amélie – NADAL Olivier – DEBEAUCE Christine

Liste M. SOTO – Suppléants

MM. FALZON Serge – DEHAIL Francine – VAILHE Bruno – BIESSE Frédérique

Liste Mme CONTRERAS – Délégués

MM. CONTRERAS Sylvie – GOMEZ René – DEJEAN Anne Marie

Liste Mme CONTRERAS – Suppléants

M. LECOMTE Olivier

**2. Emprunt auprès de la CDC / Microcentrale hydroélectrique et barrage de la Meuse**

Suite à la délibération n°2014-045 du 30/04/2014 rapportée pour erreur matérielle, Monsieur le Maire, Président de la Régie Municipale d'Electricité, informe les membres du conseil municipal de la nécessité de la réalisation d'un contrat de prêt PSPL d'un montant de 644 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'aménagement de la microcentrale hydroélectrique au barrage de la Meuse à Gignac et dont les conditions sont les suivantes :

Type	PSPL
Montant	644 000 €
Durée du prêt	20 ans
Périodicité des échéances	Trimestrielles
Index	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 1,00 %
Révisabilité du taux d'intérêt à échéance	En fonction de la variation du taux du LAS
Amortissement	Déduit
Modalité de révision	Simple révisabilité
Taux de progressivité des échéances	0 %
Typologie Gissler	1A

**VOTE = 28 voix POUR (unanimité)**

Levée de la séance à 18h00.